

Alors que le plan social proposé par la direction de l'usine [NUTRIMAIN BANANIA](#) / T : 03.22.98.31.00 de Faverolles a été retoqué par la préfecture de la Somme, les salariés et syndicats ont annoncé qu'ils envisageaient d'engager une procédure auprès des juridictions compétentes, après des négociations à l'issue selon eux insuffisante. En effet, les indemnités de départ ainsi que les congés de reclassement proposés sont considérés comme insuffisants.